



Un contexte favorable à l'emploi

Nous le constatons régulièrement à travers les événements météorologiques, la lutte contre le changement climatique est l'un des enjeux cruciaux du 21^{ème} siècle. A part quelques exceptions, au niveau mondial, la prise de conscience est générale. Beaucoup d'états ont adhéré à l'accord de Paris. Les textes européens et nationaux déclinent des objectifs chiffrés auxquels les filières professionnelles doivent répondre et l'économie s'adapter.

La transition écologique devient effective, et la pompe à chaleur est une réponse majeure aux critères d'économie d'énergie, d'énergie renouvelable et de lutte contre les émissions de CO₂.

L'année 2019 a été une année exceptionnelle. Les ventes de pompes à chaleur air-eau ont progressé de 80% en partie grâce aux aides publiques mises en place par le gouvernement dès début 2019. Celles des PAC air-air ont également progressé de 25%. Malgré la crise sanitaire, cette tendance s'est confirmée en 2020.

Le plan de relance initié par le gouvernement n'opère pas de retour en arrière et maintient le cap affiché en matière de stratégie énergie et climat, avec la Stratégie Nationale Bas Carbone et la Programmation Pluriannuelle de l'Énergie.

La pompe à chaleur étant un produit en plein

développement, **une forte pénurie de compétence dans les domaines de l'installation et de la maintenance se fait déjà sentir**, alors même que la PAC requiert des connaissances, compétences et gestes spécifiques. L'AFPAC a la volonté de travailler en partenariat avec d'autres organismes pour faire connaître ces métiers porteurs d'avenir aux jeunes générations et aux personnes en reconversion. Nous devons faire que ces compétences soient enseignées dans le cadre de formations initiales, ainsi qu'en formation continue.

Des compétences à mettre en ligne avec les besoins de la filière PAC

Donner de la visibilité à une cible potentielle sur les besoins de recrutement de la filière pompe à chaleur

Cela concerne en particulier **les métiers en tension** pour lesquels les besoins existent et pour lesquels les entreprises peinent à recruter (**techniciens d'installation de pompes à chaleur, frigoristes, techniciens de maintenance**). Ces emplois ont été identifiés dans le cadre du Comité Stratégique de Filière Industries des Nouveaux Systèmes Énergétiques initié par la Direction Générale des Entreprises du Ministère de l'Économie et des Finances.

Une communication est à organiser pour faire connaître et rendre attractifs ces métiers auprès des jeunes et de leurs parents, et des personnes en demande de reconversion professionnelle.

Orienter la formation vers les métiers en tension de la filière pompe à chaleur

Cela peut se faire dans le cadre d'une formation initiale traditionnelle ou par l'apprentissage. En complément, la mobilisation de la filière pourrait se traduire par une sécurisation de l'alternance en entreprise.

Les modules de formation sont à retravailler pour les adapter aux besoins de la filière, avec deux niveaux de prise en compte :

- l'intégration dans les référentiels de formation initiale de l'Education Nationale, des CFA et autres organismes,
- la prise en compte dans la formation continue afin d'accompagner les reconversions vers ces métiers d'avenir.

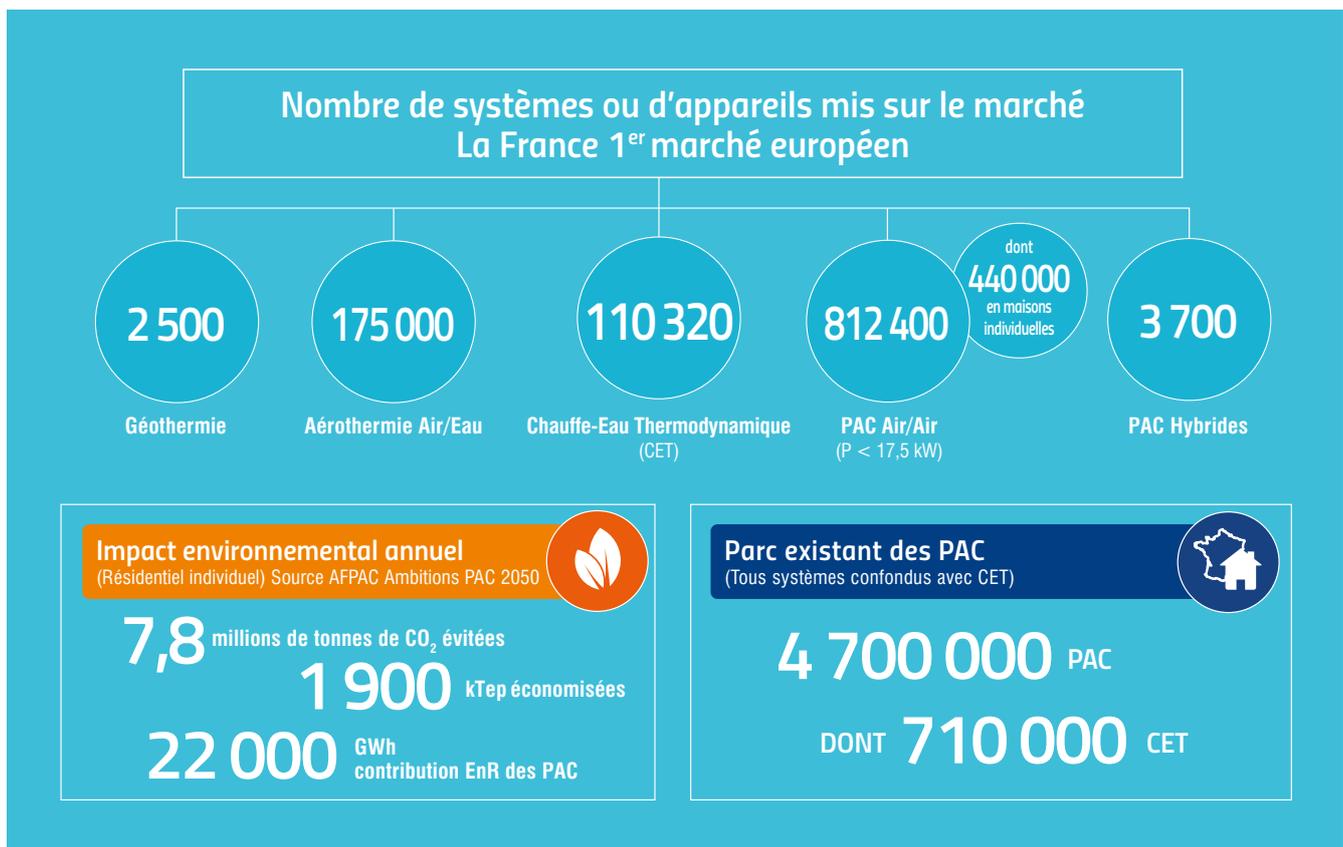
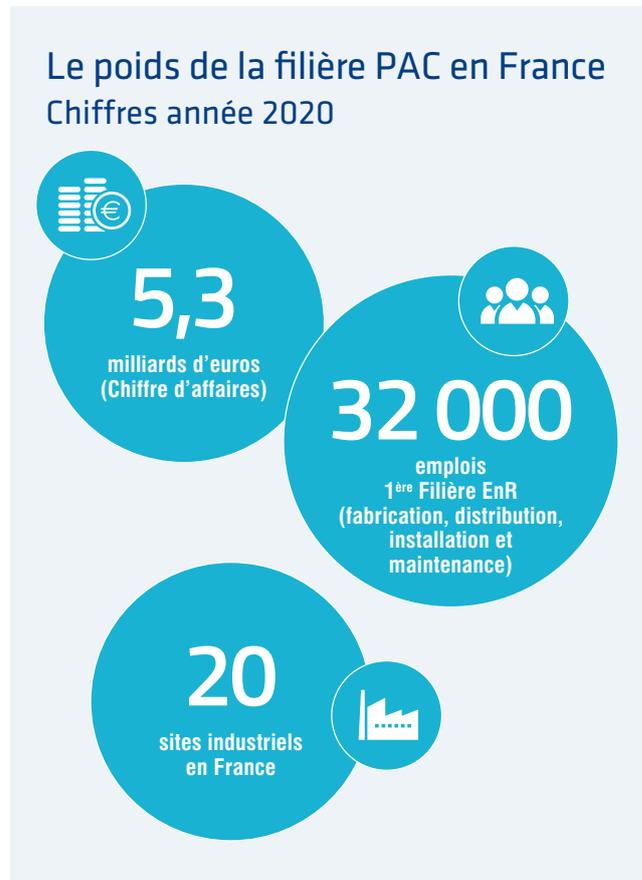
Cette évolution des modules de formation doit se faire idéalement dans le cadre ou en étroite synergie avec les dispositifs ou programmes existants, à savoir le programme FEEBAT, le dispositif de formation supervisé par Qualit'Enr.

Un état des lieux prometteur

Une filière française d'excellence avec un potentiel économique créateur d'emploi de proximité en France

Le marché français est ainsi devenu le 1^{er} marché européen loin devant le marché allemand en 2^{ème}

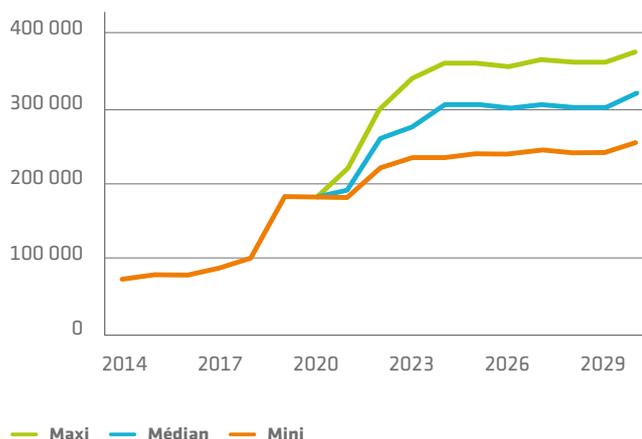
position. Il s'est ainsi vendu en 2020, 180 000 PAC chauffage sur vecteur eau (vs 112 000 en Allemagne) et 110 000 PAC ECS (vs 16 500 en Allemagne).



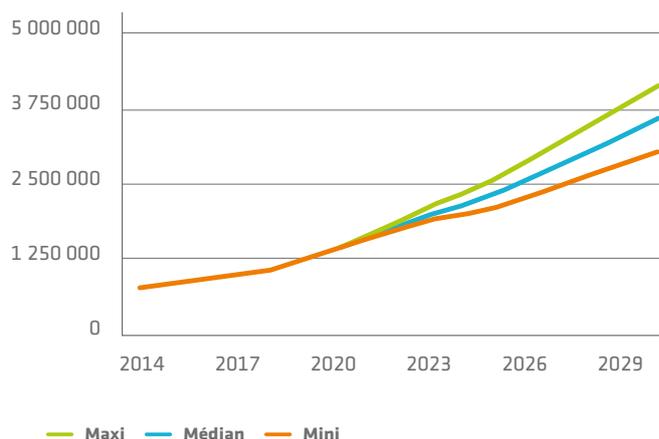
Un parc de pompes à chaleur en pleine croissance

Cette vision prospective a été élaborée en fonction des objectifs politiques déclinés dans la LTECV (Loi de Transition Énergétique et de Croissance Verte), la PPE (Programmation Pluriannuelle de l'Énergie) et la SNBC (Stratégie Nationale Bas Carbone).

Évolution annuelle du nombre d'installations de pompes à chaleur sur boucle à eau chaude en maisons individuelles selon 3 scénarios



Évolution annuelle du parc de pompes à chaleur sur boucle à eau chaude en maisons individuelles selon 3 scénarios



Des formations multiples disponibles

En formation initiale, nous avons recensé près de quinze diplômes conduisant aux métiers de techniciens dans les systèmes énergétiques (hors diplômes d'ingénieur). Ces enseignements sont dispensés dans plus de 350 établissements scolaires et CFA en France.

En formation continue, d'autres formations non diplômantes « privées », mais répondant à des réglementations sur la formation EnR / PAC sont également disponibles. Il faut citer la formation nécessaire pour obtenir la qualification RGE pompe à chaleur, ainsi que celle sur la manipulation des fluides frigorigènes qui conduit à la certification des personnes.

Des besoins identifiés

Un potentiel d'emplois à pourvoir dans les prochaines années

Pour répondre à ses objectifs de développement, la filière pompe à chaleur créera 20 000 emplois dans les dix ans à venir :

- 2 000 dans les métiers de l'industrie qui concernent la recherche & développement, la conception, la fabrication,
- 3 000 dans les métiers de la distribution, avec la prescription et la commercialisation

▪ 5 000 dans les métiers de l'installation

▪ 10 000 dans les métiers de la maintenance des systèmes

Des métiers à faire connaître

Dans le cadre des formations initiales, il est primordial de redorer l'image des métiers techniques auprès des jeunes et de leurs parents, les inciter à entrer dans une formation technique dont les débouchés en emploi sont réels. Les métiers de la pompe à chaleur en sont un exemple.

Pour les personnes en reconversion, il est important de montrer le potentiel d'avenir de ces métiers de la pompe à chaleur et de les inciter à franchir le pas de la formation.

Des outils de formation à diversifier et à adapter aux besoins du terrain

L'évolution des formations vers des technologies nouvelles est nécessaire pour être en adéquation avec les besoins du terrain. Ces compétences à acquérir doivent intégrer les référentiels de formation et être portées par les formateurs. Afin d'illustrer la formation théorique, la présence de ce type de matériels sur les plateformes utilisées pour les travaux pratiques devient indispensable.

Notre ambition

Des actions simples vers deux cibles identifiées	Cible 1	Cible 2
Informier pour donner envie d'intégrer le métier et se former en amont >	Jeunes et leurs parents	Personnes en reconversion professionnelle
Être partenaire de la formation initiale >	Dotation de moyens pédagogiques nouveaux	-
Être partenaire du retour à l'emploi >	-	Définition des parcours de formation adaptés

Informier pour donner envie d'intégrer le métier et se former en amont

Une carrière professionnelle est de plus en plus jalonnée de séquences successives qui nécessitent l'accès à des informations afin de pouvoir opérer des choix d'orientation professionnelle. Cette première orientation peut avoir lieu dès la fin du secondaire en sortie de collège, ou bien après le baccalauréat dans le cas d'études supérieures. Au hasard d'une carrière, une reconversion peut être souhaitée ou s'avérer nécessaire afin de poursuivre sa vie professionnelle.

Notre objectif est de mettre à disposition des outils d'information et de communication appropriés afin de faire connaître les opportunités d'emploi que la filière pompe à chaleur peut offrir. Des partenariats sont à construire pour la diffusion de ces outils et pour mettre en regard des formations facilitant l'accès à ces emplois.

Être un partenaire de la formation initiale

La disparition programmée des chaudières fioul, l'apparition de systèmes hybrides font que la transition écologique devient concrètement effective.

Un panel de diplômés dispensé par l'Éducation Nationale, les CFA et d'autres organismes existe dans le domaine de l'énergie. L'AFPAC et ses partenaires sont disposés à accompagner cette évolution de marché vers des technologies EnR et en particulier pompe à chaleur (PAC), dans le cadre de dispositifs et programmes existants (FEEBAT) ou directement. La dotation de moyens pédagogiques nouveaux peut être étudiée.

Être un partenaire du retour à l'emploi

La reconversion professionnelle n'est pas une fatalité. Elle est le moteur du retour à l'emploi. L'AFPAC et ses partenaires sont prêts à s'investir auprès de Pôle Emploi pour informer sur les débouchés que peut offrir la filière pompe à chaleur. Un travail commun est nécessaire pour définir des parcours de formation pouvant conduire à ces métiers.

A propos de l'AFPAC

Créée en février 2002, l'Association Française pour les Pompes A Chaleur, association de filière exclusivement dédiée à la PAC, est l'interlocuteur privilégié des pouvoirs publics et de tous les acteurs du domaine des pompes à chaleur en France et en Europe.

L'AFPAC a notamment pour but de mettre en avant l'intérêt énergétique et environnemental des systèmes de production de chaleur par pompe à chaleur (chauffage et eau chaude sanitaire), et leur contribution, actuelle et future, au développement des énergies renouvelables.

En coordination avec ses membres – Energéticiens, Bureaux d'Etudes, Centres d'Essais, Centres Techniques, de contrôle et certification, Industriels-fabricants, Distributeurs, Installateurs, Associations, Organisations syndicales –, l'AFPAC suit et contribue aux travaux réglementaires, de normalisation, de qualification et de certification, françaises et européennes, sur les pompes à chaleur et les systèmes les utilisant. L'AFPAC s'assure à l'échelle européenne de la présence et de la cohérence de la représentativité des acteurs de la filière PAC en France. A ce titre l'AFPAC est l'interlocuteur privilégié de l'EHPA.

Par son expertise et sa représentativité, l'AFPAC crée, met en place et active les conditions nécessaires à la promotion des PAC, à la qualité de leur mise en œuvre et à la satisfaction de leurs utilisateurs.